

LA STRATÉGIE

CHÂTEAUNEUF

I. Un futur idéal à Châteauneuf...

PROSPECTIVE



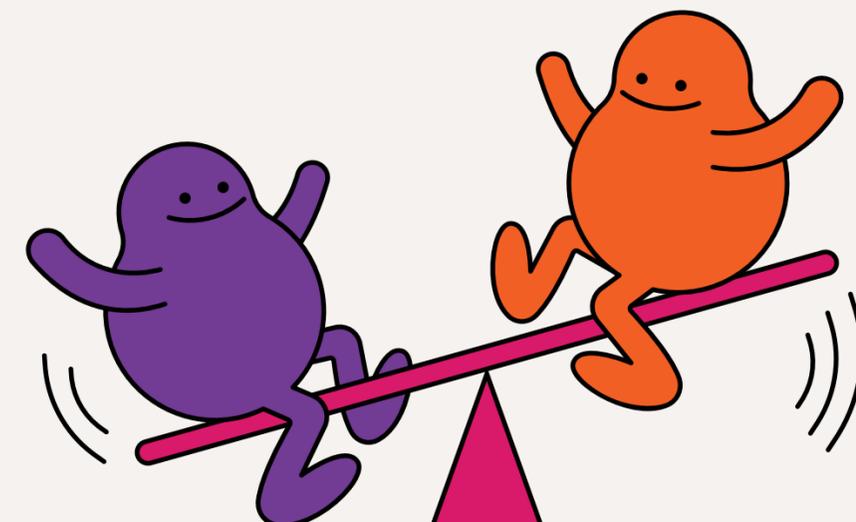
Assurer une gestion efficiente de l'eau



Repenser l'aménagement de la commune



Dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement climatique



Assurer une gestion efficace de l'eau

Lutter contre le gaspillage et pour un approvisionnement durable en eau

Dans un futur idéal pour la commune de Châteauneuf, **l'eau est une ressource centrale et valorisée** par tous les habitants qui sont éduqués à la **nécessité de la préserver** pour garantir la satisfaction des besoins vitaux de chacun. Cet objectif est atteint grâce à de nombreuses interventions de professionnels et la mairie qui **sensibilisent les habitants et les acteurs locaux** aux bonnes pratiques et à la valeur de l'eau pour la vie humaine et la nature.

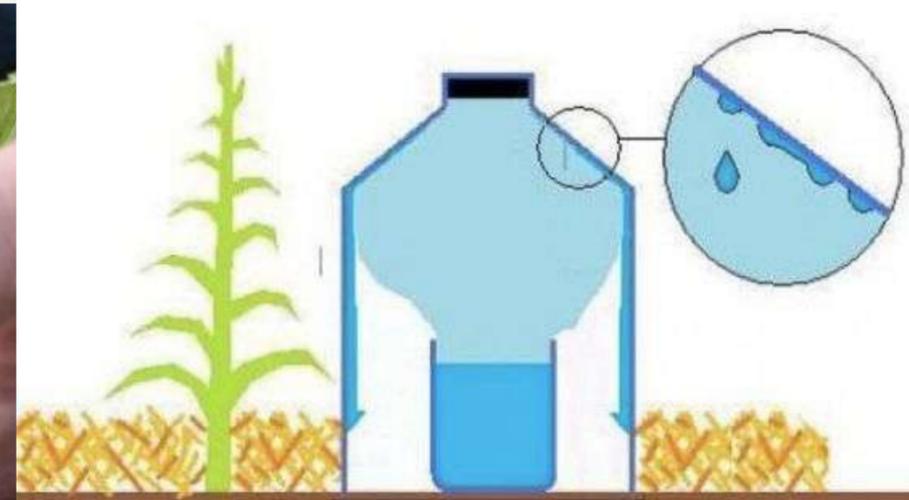
L'eau est considérée comme un bien commun et le partage de cette ressource est planifié par la commune. Ainsi les activités vitales sont priorisées en fonction de la disponibilité de la ressource et une **tarification progressive liée à la consommation** d'eau a été mise en place en prenant en compte les besoins en eau des particuliers en fonction de leurs activités.

L'agriculture, grande consommatrice mais également secteur vital et essentiel à la résilience de la commune a été repensée pour orienter les **cultures vers des variétés ayant besoin de moins d'eau** pour pousser et des **formations à l'agroécologie** ont permis aux agriculteurs de la commune d'adapter leurs pratiques.

Un grand travail de **rénovation et de réparation des canaux d'approvisionnement** en eau a été entrepris afin de limiter le gaspillage lié à des fuites. Et la commune n'est plus dépendante du seul approvisionnement du barrage du Couzon, souvent à sec en période d'étiage grâce à un plan intercommunal qui permet à plusieurs communes du Pilat d'avoir accès à d'autres sources d'eau pour leur approvisionnement.

De nouvelles pratiques ont émergés comme le **traitement des eaux de pluie** pour une utilisation dans le réseau d'eau de la commune et l'ajout de plusieurs **récupérateurs d'eau** sur la commune, notamment dans le parc du Mollard qui figure de plus en plus comme un exemple en matière d'adaptation au changement climatique et incite les habitants à en installer chez eux. Un effort de forte **perméabilisation** des sols de la commune est engagé afin d'assurer le meilleur remplissage des nappes et limiter de potentielles situations d'inondations sur la commune.

De plus, les industries ont mis en place un **système de gestion de l'eau en circuit fermé** qui permet de limiter l'usage d'eau lors des process de production en réutilisant plusieurs fois la ressource.



Économie d'eau: un geste à la fois

Gardez un pichet d'eau au réfrigérateur. Cela vous évitera de laisser couler le robinet pour obtenir de l'eau froide.



Cessez d'utiliser la toilette comme une poubelle.



Arrosez fleurs et gazon le matin plutôt que le soir, car un sol frais absorbe mieux l'eau.

Fermez le robinet pendant que vous lavez la vaisselle. Ne l'ouvrez que pour rincer.



Limitez vos douches à cinq minutes ou moins, et fermez l'eau pendant que vous vous savonnez. Pour un bain, ne remplissez la baignoire qu'au quart.

Lavez votre voiture à l'aide d'un seau d'eau et d'une éponge. Vous économiserez quelque 300 litres d'eau!



Fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents.



Source: Environnement Canada et Équiterre.



Repenser l'aménagement de la commune

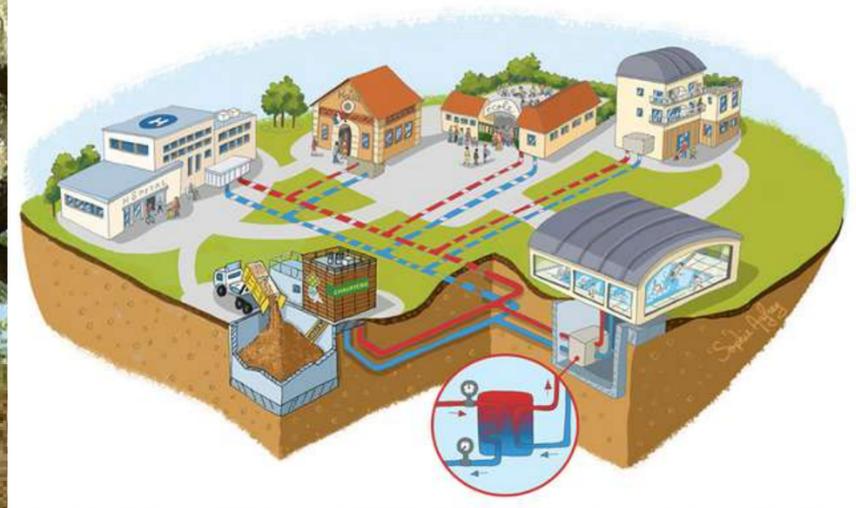
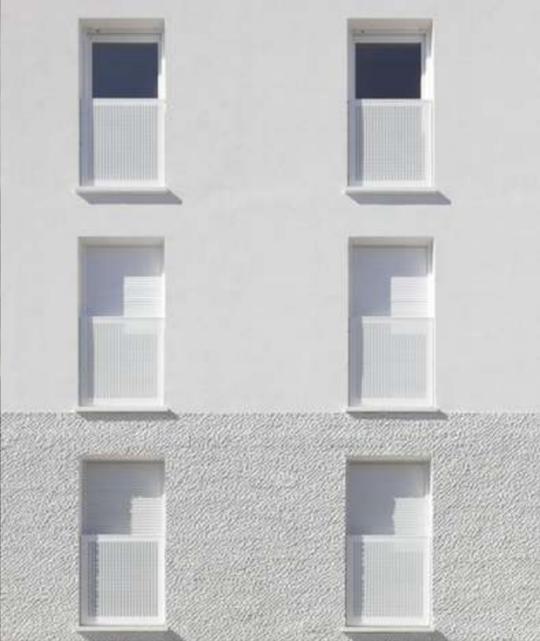
Préserver la commune face aux risques liés au changement climatique et permettre un cadre de vie agréable aux habitants

Dans un futur idéal pour Châteauneuf, la commune est pensée en fonction des besoins des habitants et des contraintes climatiques en jeu. Ainsi, les **habitants sont sensibilisés aux risques**, les élus et acteurs locaux le sont aussi et priorisent leurs actions sur la commune en fonction de ces **contraintes climatiques**.

Sur la commune de Châteauneuf, un **plan global de prévention des risques** liés au changement climatique a été mis en place. La commune étant particulièrement vulnérable aux inondations et aux sécheresses, l'eau a fait l'objet d'un grand travail afin de garantir la résilience et la sécurité de la commune vis-à-vis de cette ressource. Un travail urbain et architectural a été entrepris afin de **végétaliser** au maximum la commune pour permettre un meilleur écoulement de l'eau en cas de fortes pluies grâce à **des sols désartificialisés et donc perméables**. Cette végétalisation s'est opérée d'ailleurs principalement dans les rues en général en prévoyant des trottoirs plus végétalisés, mais aussi dans toutes les cours d'écoles, parking et places communales anciennement très bétonnés.

Cette végétalisation a d'ailleurs fait l'objet d'un plan de plus grande ampleur de lutte contre **les îlots de chaleur**. Ainsi, on retrouve à Châteauneuf de nombreux arbres plantés mais aussi des "abris végétaux", c'est-à-dire des **ombrières** faites d'espèces comme la glycine ou les vignes pour créer des zones d'ombre. Plus généralement, l'ensemble des **bâtiments communaux ont été repeints en blanc** sur leurs façades et dans la mesure du possible sur les toits, et la commune a développé toute une communication incitative pour les habitants à choisir des couleurs les plus claires possibles lors de la peinture de leurs habitations. Toujours dans cet objectif, un grand programme de **rénovation énergétique** a permis d'éradiquer toutes les passoires thermiques de la commune et un réseau de chaleur rattaché aux grandes industries de la vallée a été mis en place pour optimiser l'énergie.

La commune étant aussi vulnérable aux feux de forêt, le déploiement de **bornes anti-incendies**, la formation des habitants aux bons gestes en cas de forte sécheresse et à la **surveillance de la forêt** tout comme l'implantation de plus en plus de **voies d'accès pour les pompiers** notamment dans la forêt ont été poursuivis. Pour faciliter ces démarches, les forêts sont d'ailleurs entièrement entretenues par l'ONF car la commune en a la gestion en régie.



Dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement climatique

Faire de Châteauneuf une commune dynamique permettant à ses habitants de bénéficier d'emplois et de services de proximité

Dans l'adaptation au changement climatique, les cibles principales des actions sont les habitants, pour qui le **cadre de vie et la santé** sont impactés en premier lieu par les risques climatiques. Il est donc nécessaire que la vie communale et la participation des habitants soient prises en compte pour leur permettre de s'adapter au changement climatique.

À Châteauneuf, la voix des citoyens est grandement considérée à travers la mise en place de plusieurs **instances participatives** comme des **conseils de quartiers** ou des **groupes de réflexions thématiques** permettant d'inclure la voix de différentes personnes sur tous les sujets proches de l'adaptation au changement climatique de la commune. De plus un **Fond** permet maintenant à la commune de **financer des projets** dans ce thème, ayant été "élus" par les habitants de la commune comme étant prioritaires et souhaitables à mettre en place. Afin de pérenniser ces temps d'échange, un **espace de convivialité et de partage** a été mis en place par la commune dans un des bâtiments communal au Parc du Mollard, permettant à chacun de venir se renseigner ou d'apporter sa contribution sur le thème de l'adaptation au changement climatique.

La question du dynamisme de la commune a été grandement prise à cœur et son lien avec l'adaptation au changement climatique a rendu la **relocalisation de services et d'emplois** nécessaire. Ainsi, les habitants travaillent de plus en plus proche de chez eux et bénéficient d'un **réseau de transports en commun efficace** et facilité par la commune. La voiture ne fait donc plus partie du quotidien des habitants de Châteauneuf. Si l'usage du vélo est toujours compliqué à promouvoir pour tout le monde à cause de la topographie de la commune, son utilisation quotidienne reste en forte hausse d'années en années.

L'innovation reste au cœur de l'identité de la commune et de nouveaux acteurs s'implantent grâce à l'attractivité grandissante de cet **écosystème économique en faveur de la transition écologique et énergétique**.

La cohésion est renforcée grâce à la mise en place par la commune d'une véritable dynamique de partage. En effet, le **troc et le prêt d'appareils** et d'outils sont favorisés et permis notamment à travers l'espace de convivialité. Mais la commune a également construit une **piscine publique** et des **jardins partagés** fleurissent dans la ville, sensibilisant les habitants à l'agroécologie et à la nutrition.



 **LA FRESQUE
DU CL!MAT**
Vous avez toutes les cartes en main

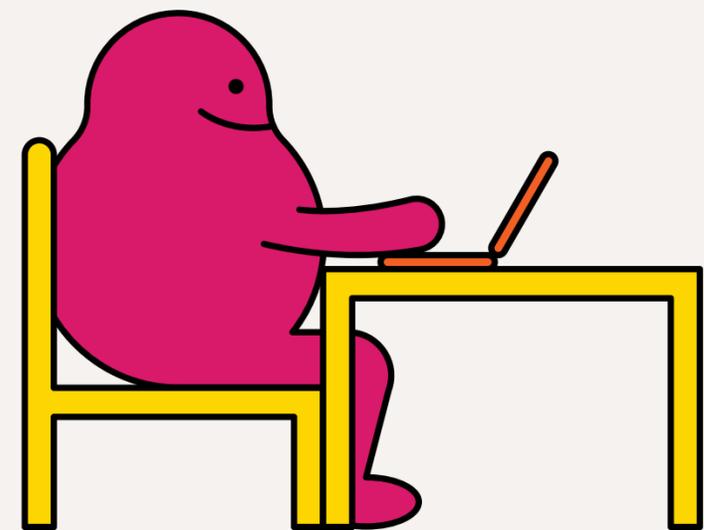


II. Arbre Stratégique et Plan d'Action

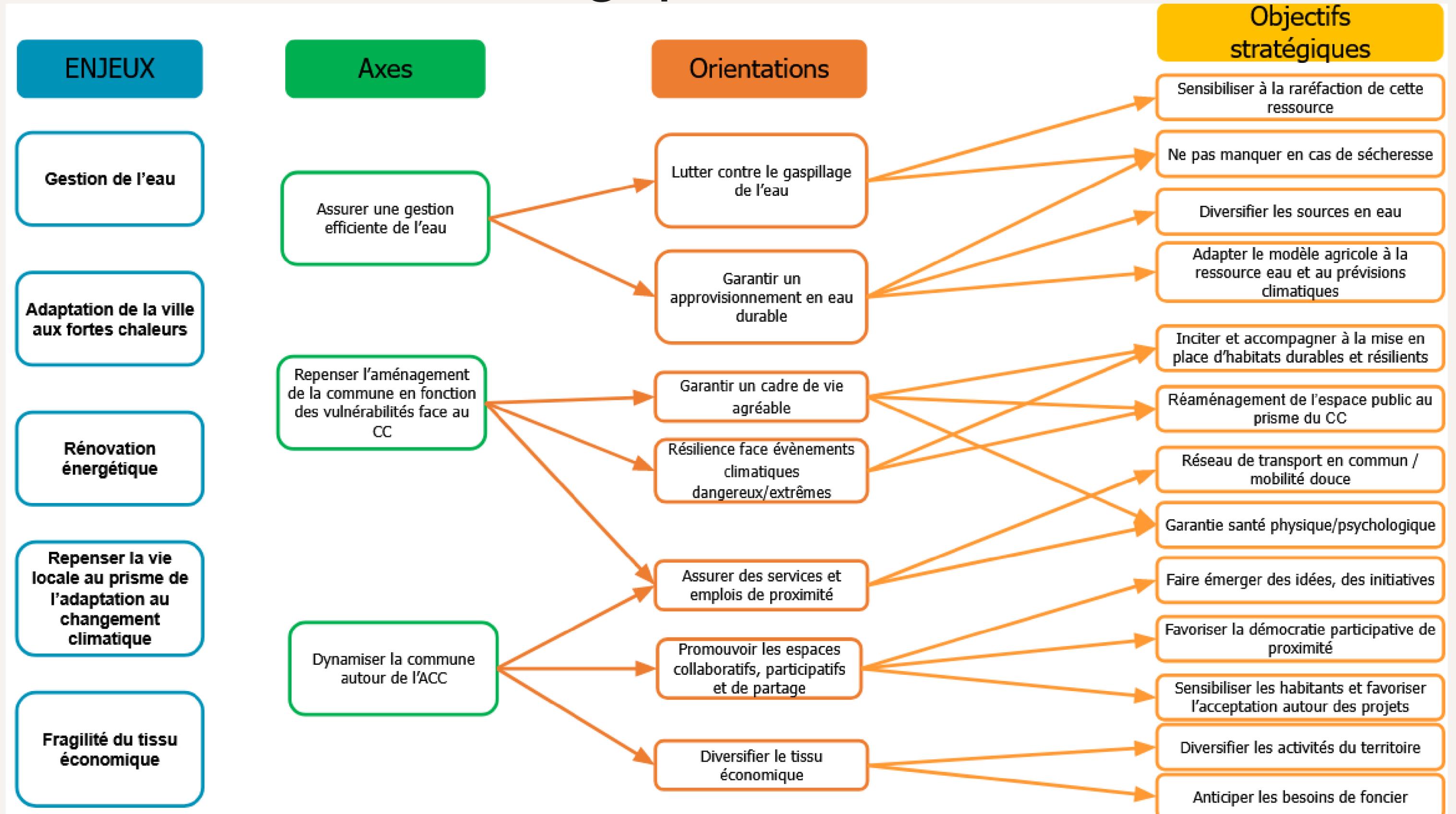
Châteuneuf



L'**arbre stratégique** issu de nos enjeux est organisé autour des 3 axes qui ont servi à développer l'imaginaire.



Arbre stratégique de Châteauneuf



AXE 1 : Assurer une gestion efficace de l'eau

ENJEUX

Axes

Orientations

Objectifs
stratégiques

Gestion de l'eau

Assurer une gestion efficace
de l'eau

Lutter contre le gaspillage de
l'eau

Garantir un
approvisionnement en eau
durable

Sensibiliser à la rareté de cette
ressource

Ne pas manquer en cas de sécheresse

Diversifier les sources d'eau

Adapter le modèle agricole à la ressource
eau et aux prévisions climatiques

Assurer une gestion efficace de l'eau

Nos deux orientations, ainsi que les quatre objectifs stratégiques visent à répondre de manière intégrée à l'enjeu spécifique de la gestion de l'eau dans le cadre d'une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Orientation 1 : Lutter contre le gaspillage de l'eau

*Objectif stratégique 1 : **Sensibiliser à la rarefaction de cette ressource***

Cette orientation vise à sensibiliser les parties prenantes et la population en général à la rareté de la ressource en eau. En faisant prendre conscience de l'importance de l'eau en tant que ressource limitée, on peut encourager des comportements responsables et réduire le gaspillage.

Orientation 2 : Garantir un approvisionnement en eau durable

*Objectif stratégique 2 : **Ne pas manquer en cas de sécheresse***

*Objectif stratégique 3 : **Diversification des sources***

*Objectif stratégique 4 : **Adapter le modèle agricole à la ressource eau et aux prévisions climatiques***

Cette orientation vise à assurer un approvisionnement en eau durable en anticipant les défis liés au changement climatique. L'objectif stratégique 2 s'attaque spécifiquement à la résilience face à la sécheresse, tandis que l'objectif stratégique 3 propose une approche proactive en diversifiant les sources d'approvisionnement en eau pour réduire la dépendance à une seule source vulnérable. Enfin, l'objectif stratégique 4 suggère une adaptation du modèle agricole aux réalités de la ressource en eau et aux prévisions climatiques, contribuant ainsi à une utilisation plus efficace de l'eau dans l'agriculture.

L'ensemble de ces orientations et objectifs forme une approche holistique pour répondre à l'enjeu de la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique. En sensibilisant, en planifiant pour la résilience, en diversifiant les sources et en adaptant les pratiques agricoles, la stratégie aborde plusieurs facettes de la gestion de l'eau de manière cohérente et complète.

AXE 2 : Repenser l'aménagement de la commune

ENJEUX

Axes

Orientations

Objectifs stratégiques

Adaptation de la ville aux fortes chaleurs

Rénovation énergétique

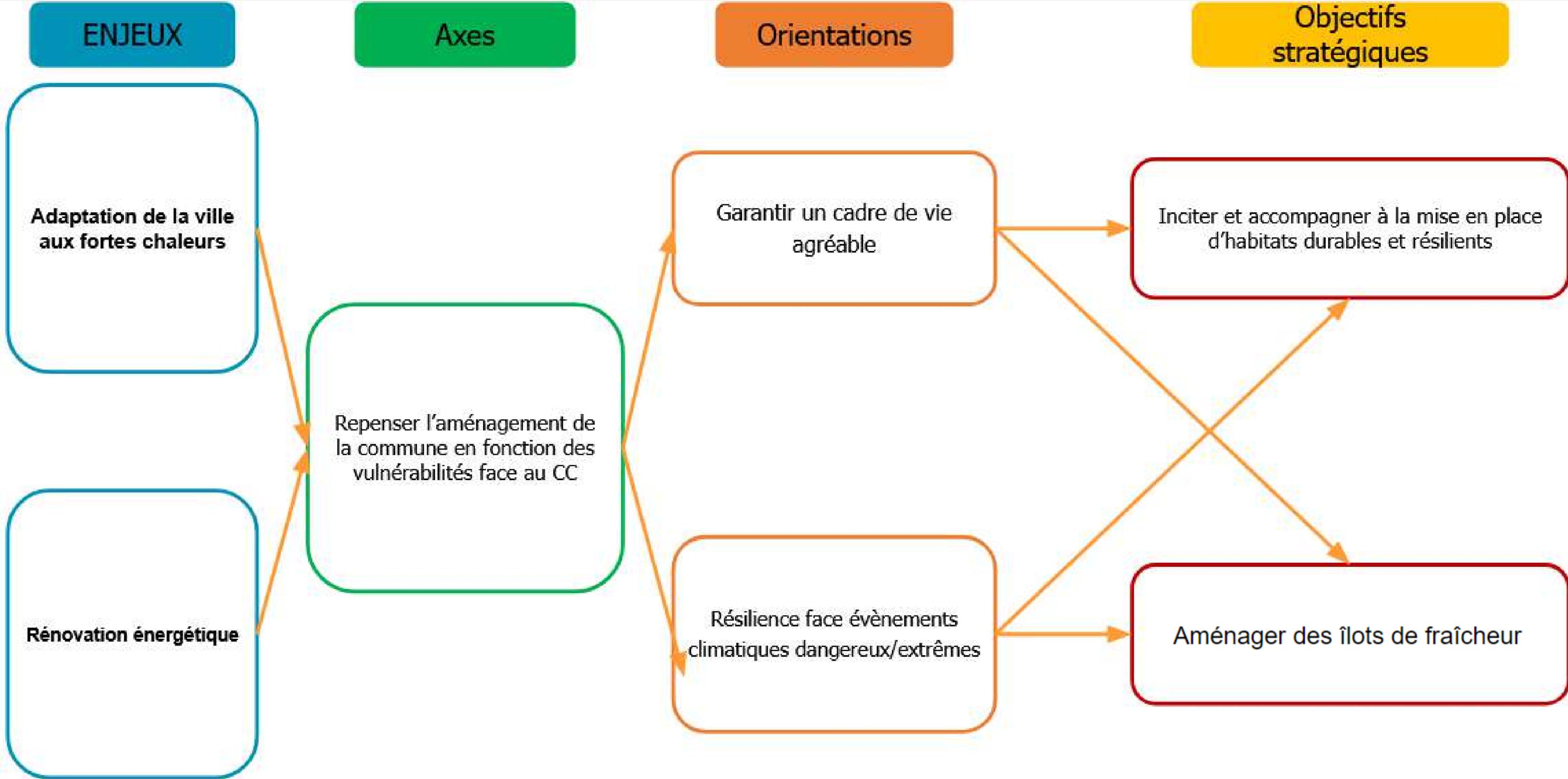
Repenser l'aménagement de la commune en fonction des vulnérabilités face au CC

Garantir un cadre de vie agréable

Résilience face évènements climatiques dangereux/extrêmes

Inciter et accompagner à la mise en place d'habitats durables et résilients

Aménager des îlots de fraîcheur



Repenser l'aménagement de la commune en fonction des vulnérabilités face au Changement Climatique

- L'identification des enjeux de **L'adaptation de la ville aux fortes chaleurs** et de **La rénovation énergétique** aboutit à la définition d'un axe "**Repenser l'aménagement de la commune en fonction des vulnérabilités face au Changement Climatique**".

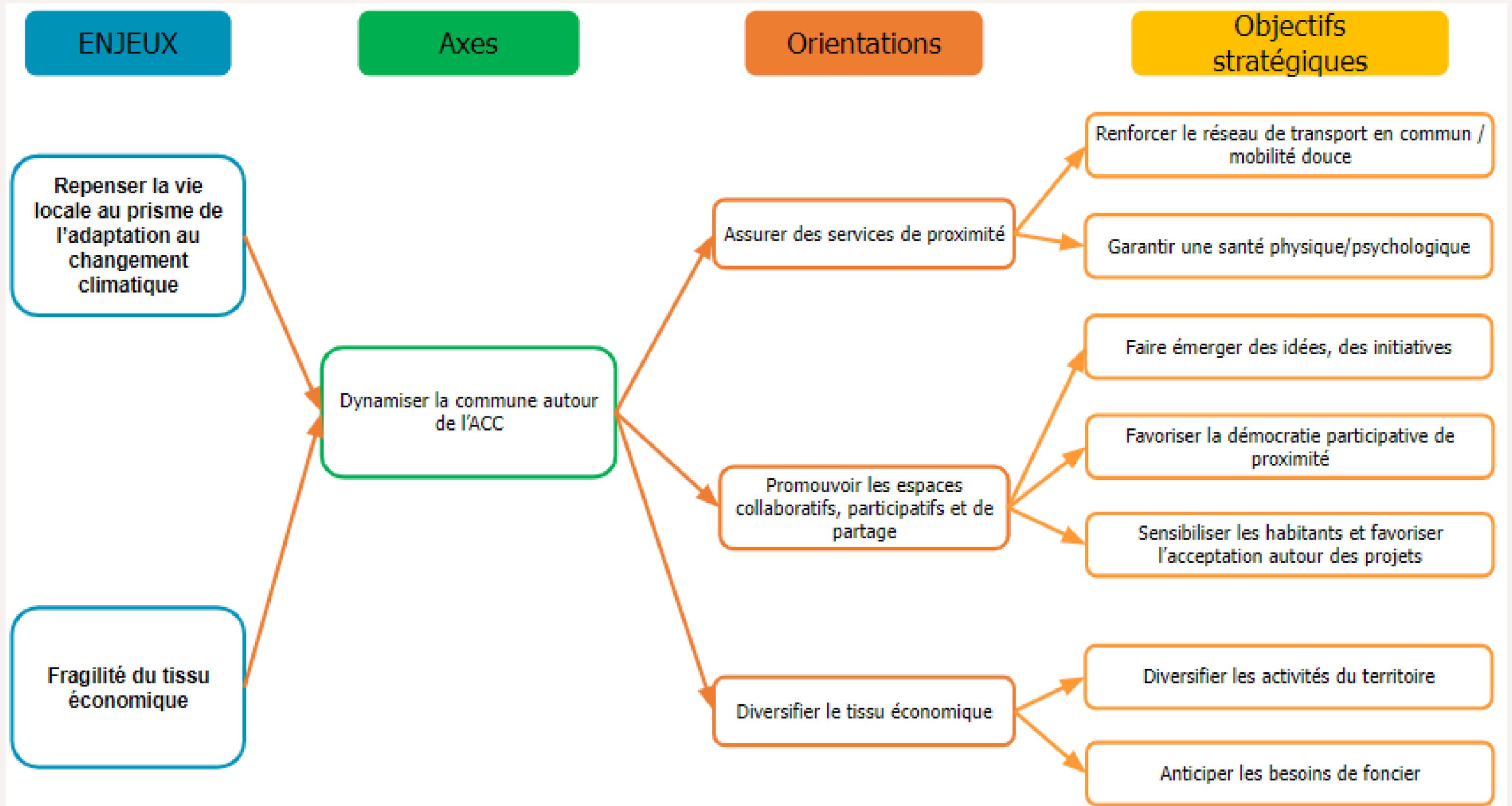
Qui est issu des conclusions tirées dans la matrice AFOM où apparaît comme menaces le fait de gérer les risques naturels connus et plus particulièrement le risque d'inondation et de coulée de boue dû aux fortes précipitations, réalité très concrète dans la commune. Mais aussi de la nécessité de remédier à la menace de la dégradation des conditions de vies impliquée par le changement climatique en général.

- Cet axe se divise ensuite en deux orientations : **Cadre de vie agréable** et **Résilience face évènements climatiques dangereux/extrêmes**, qui répondent très directement à l'axe énoncé en assurant à toutes et tous une qualité de vie décente dans un environnement en plein bouleversement. Car il semble important d'agir de façon coordonnée pour atteindre cet objectif en mettant en place des actions conjointes répondant à ces deux orientations.
- Pour répondre à ces orientations il nous a semblé pertinent que la commune se saisisse des objectifs stratégiques suivant : **Le réaménagement de l'espace public au prisme du changement climatique** ainsi que **L'incitation et l'accompagnement à la mise en place d'habitats durables et résilients**.

Car la commune de par ses compétences d'urbanisme est habilitée à l'aménagement de ces espaces pour qu'ils représentent des zones de confort pour les citoyens, et ce même durant les épisodes climatiques extrêmes.

Mais la commune peut également promouvoir par des aides, des subventions, des réglementations la transformation du parc de logements sur son territoire, afin d'assurer de bonnes conditions de vies aux habitants de la commune, en tenant compte du dérèglement climatique.

AXE 3 : Dynamiser la commune autour de l'ACC



Dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement climatique : Repenser la vie locale au prisme de l'adaptation

- L'identification de l'enjeu **Repenser la vie locale au prisme de l'adaptation au changement climatique** aboutit à la définition d'un axe **Dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement climatique**.

Les enjeux et l'axe issus des conclusions tirées dans la matrice AFOM démontrent que les habitants de Châteauneuf sont fortement tributaires de l'utilisation de la voiture. Dès lors, la transition vers des modes de transport plus durables, tels que les véhicules électriques demeure une difficulté du fait d'infrastructures de réseau inadaptées, en particulier dans les petits hameaux en périphérie de la commune. De plus, le manque d'aménagements pour les modes de transport doux, comme les pistes cyclables, est un autre problème, largement influencé par la topographie et le relief du territoire. Mais La prédominance des maisons individuelles (93,2% des logements, INSEE) dans la commune offre un potentiel considérable pour l'adaptation individuelle aux impacts du changement climatique. Les espaces verts et les jardins qui accompagnent la plupart de ces maisons peuvent devenir des variables d'ajustement importantes. Châteauneuf présente de nombreux atouts qui en font un lieu propice à l'innovation territoriale et à la transition vers la résilience énergétique et environnementale. De plus, la commune bénéficie d'un tissu associatif développé, composé de personnes engagées et bien informées sur les questions de transition et de résilience. Ces associations jouent aussi un rôle clé dans la sensibilisation.

- Ainsi, l'axe se divise ensuite en deux orientations : **Assurer des services de proximité** et **Promouvoir les espaces collaboratifs, participatifs et de partage**. Ces derniers répondent explicitement à l'axe énoncé en insufflant une dynamique participative auprès des citoyens. Il est essentiel d'impliquer le maximum d'acteurs pour développer et partager des pratiques afin d'adapter les modes vie face aux conséquences du changement climatique.
- Pour répondre à ces orientations il nous a semblé pertinent que la commune se saisisse des objectifs stratégiques suivants : **Le renforcement du réseau de transport en commun et mobilité douce, La garantie physique et psychologique, L'incitation à faire émerger des idées et des initiatives, L'encouragement de la démocratie participative de proximité** et **La sensibilisation des habitants et concourir à l'acceptation autour des projets**.

Tous ces éléments tendent à démontrer que les modes de vie vont changer. Ainsi, la commune va connaître une amélioration conséquente du bien-être des citoyens du fait des services de proximité fortement présents, d'un réseau de transport en commun efficace. En outre, les citoyens deviendront des participants engagés en partageant et en participant à des projets et des actions concrets pour s'adapter en permanence au changement climatique

Dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement climatique : Fragilité du tissu économique

- L'identification de l'enjeu **Fragilité du tissu économique** aboutit également à la définition de l'axe **Dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement climatique**.

Les enjeux et l'axe issus des conclusions tirées dans la matrice AFOM décèlent que l'industrie métallurgique constitue une partie de l'activité économique sur le territoire. Du fait des conséquences dû au changement climatique, les entreprises concernées subiront des impacts. Il n'est pas à exclure que certaines entreprises disparaissent pour plusieurs raisons comme le manque de ressources. Par conséquent, il s'agirait d'une perte majeure qui conduirait à une vague de chômage. Ainsi, diversifier son économie est un gage de résilience. Comme une grande partie des communes, le développement économique représente un point vital. En effet, pour développer son économie une commune va chercher à attirer des entreprises pour s'implanter sur son territoire. Néanmoins, ces dernières ont besoin de foncier. Les différentes législations sur la consommation des espaces poussent les communes à se développer autrement. En conséquence, la commune doit anticiper les besoins fonciers pour accompagner les acteurs à s'implanter.

- Ainsi, l'axe se divise ensuite en une orientation : **Diversifier le tissu économique**. Cette orientation répond directement à l'axe en engageant une diversification des activités économiques sur le territoire. Au vu des nombreuses initiatives portées par la commune (hydrogène, arbres à vents, etc.), des entreprises spécialisées dans le domaine des innovations, de la technologie peuvent impulser une dynamique positive dans l'économie de la commune et participer à son rayonnement à différentes échelles.
- Pour répondre à cette orientation, nous avons identifié des objectifs stratégiques: **Diversifier les activités du territoire et anticiper les besoins fonciers**.

Tous ces points visent à montrer une transformation du tissu économique de Châteauneuf. La commune va devenir un lieu central (à différentes échelles) de l'innovation grâce à un pilier solide constitué d'entreprises innovantes et de nouvelles technologies qui contribuent activement au développement de produits, de procédés et de technologies en collaboration avec les entreprises déjà établies. Ces entreprises seront installées au sein d'anciens bâtiments réhabilités pour une vocation économique. De par cette force, les emplois créés seront pourvus avec les actifs de la commune qui forment un vivier de talents. Par conséquent, un écosystème performant fera de Châteauneuf une économie plus solide.

III. Un plan d'Action concret

PLANNIFICATION

Cette série d'actions est issue de **l'identifications des objectifs stratégiques** de Châteauneuf.

Elles tentent de répondre au mieux à **l'ambition d'adaptation au changement climatique de la commune**

Pour chaque axe de notre arbre stratégique nous avons **produit 5 actions**.



Actions - Assurer une gestion efficace de l'eau 1/2

1. Mise en place de technologie de gestion et pilotage intelligent de l'eau des espaces publics de la commune

Systèmes de surveillances avancés, tels que des capteurs de débit et des systèmes d'irrigation intelligents, pour optimiser l'utilisation de l'eau dans les espaces publics, les parcs, les écoles, le nettoyage. Ces technologies peuvent contribuer à réduire le gaspillage et à garantir une utilisation plus efficace de la ressource en eau (usage de l'eau au moment les plus frais de la journée par exemple).

L'installation de capteur de débit et leur analyse pourront être fait sur l'ensemble des installations approvisionnant les espaces publics avant la fin du mandat, en 2026.

2. Dispositif de formation et de sensibilisation à la gestion durable de l'eau

Il s'agira dans un premier temps de sensibiliser les acteurs locaux et des agriculteurs aux pratiques durables de gestion de l'eau. Par une journée d'atelier, obligatoire par réciprocité à la protection via le PAEN, présenté par un technicien de la commune et un spécialiste d'hydrologie. Cela peut inclure des formations sur les méthodes d'irrigation efficaces, la conservation de l'eau, de goutte à goutte, de formation à l'exploitation de nouvelle essence plus résiliente, la gestion des eaux pluviales, les bases de l'agroécologie et l'adaptation aux impacts changements climatiques.

Suivra l'année suivante une formation sur l'usage résilient de l'eau, élargie à destination des citoyens volontaires de la commune, par la même équipe supplée d'un agriculteur accompagné lors de la formation à destination des exploitants de la commune.

La première formation pour les agriculteurs pourrait se tenir dès le printemps 2024, suivie au printemps 2025 de la formation aux citoyens (notamment pour sensibiliser avant la période estivale).

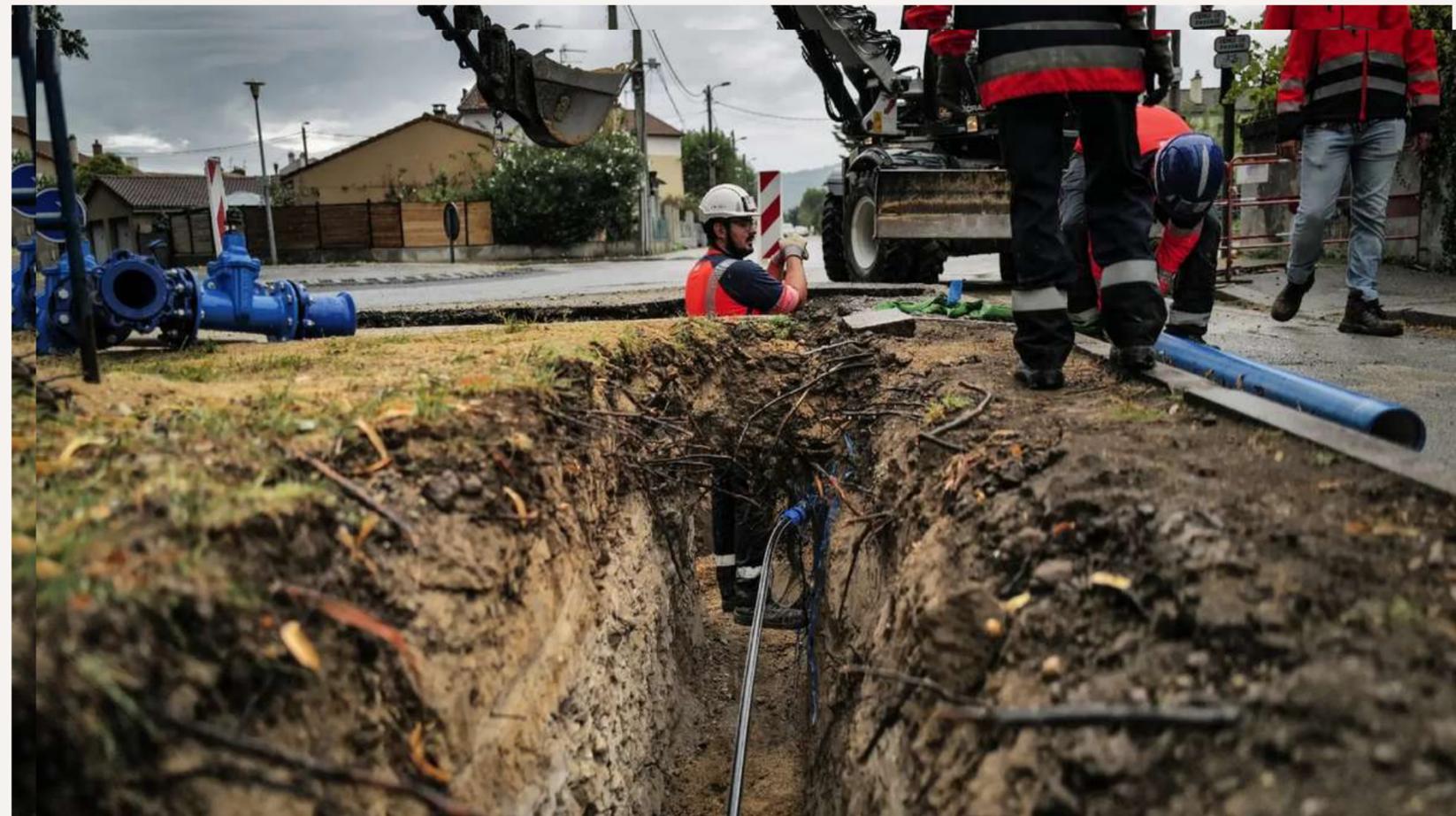
Actions - Assurer une gestion efficiente de l'eau 2/2

3. Mise en place d'un réseau de récupération d'eau de pluie sur les bâtiments et espaces municipaux

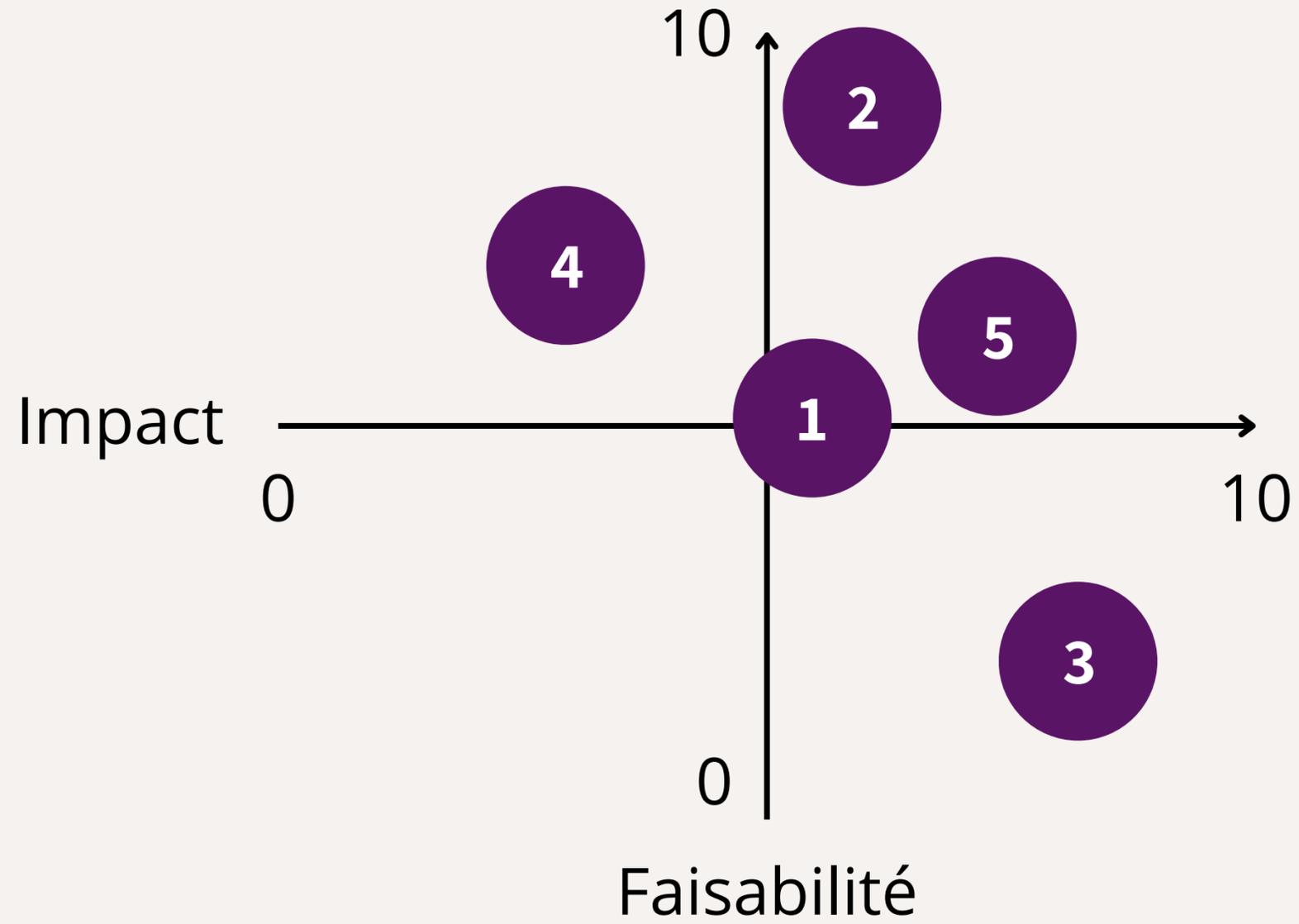
La commune pourra entamer dès le printemps 2024 la massification de l'installation de récupérateur d'eau de pluie sur les bâtiments et espaces municipaux (château du parc du Mollard, mairie, écoles, centre technique municipal...) pour l'utilisation en eau des équipes municipales pour des missions de nettoyage, d'arrosage, le nettoyage de la voirie et des espaces publics ainsi que les installations d'îlots de fraîcheur.

4. Rénovation progressive du circuit de canaux d'eau contre les fuites

La commune pourrait dès la fin de l'hiver 2024, après une période de diagnostic au premier semestre 2024, entamer une accélération de la réparation/ remplacement des canaux d'eau du territoire municipal, en essayant de maintenir un rythme compris entre 5 et 10% de taux de remplacement annuel jusqu'en 2032 (fin du mandat municipal commençant en 2026) où un nouveau diagnostic du réseau pourra être mené au vu des rénovations effectuées. Le coût des travaux supplémentaires et l'embauche d'un nouvel ETP pourront être financé par les recettes de la tarification sur la consommation de l'eau.



Assurer une gestion efficace de l'eau



Explication :

1. Mise en place de technologie de gestion et pilotage intelligent de l'eau des espaces publics de la commune

a. Potentiellement faisable mais avec un lourd investissement en outil de mesure et de pilotage sur l'ensemble du réseau de la commune + est-ce qu'à terme ça fait économiser tant d'eau que ça ? Il faut surtout y réfléchir en période de sécheresse, car à ce moment-là il peut être très efficace

2. Dispositif de formation et de sensibilisation à la gestion durable de l'eau

a. Plutôt très simple à mettre en place (pas besoin d'infrastructure ni de beaucoup de dépenses) et est relativement impactant sur la population locale qui utilise de l'eau notamment pour ses espaces particuliers. TOUCHE AUX MILIEUX PRO DONC + DIMPACT

3. Mise en place d'un réseau de récupération d'eau de pluie sur les bâtiments et espaces municipaux

a. Relativement simple à mettre en place (sachant qu'il y en a déjà qlq'un sur la commune) et peuvent être installés progressivement au cours du mandat, voir du prochain (pas de nécessité de faire tout en même temps). Avec un impact réel mais pas à une grande échelle sur les volumes d'eau récupérés par ces installations, c'est une politique qui doit rentrer dans un panel plus large d'actions publiques pour être pertinente.

4. Rénovation progressive du circuit de canaux d'eau contre les fuites

a. Très efficace à terme en matière d'économie d'eau potable (même si c'est de l'eau qui retourne à la terre), mais qui demande un lourd investissement sur plusieurs années, un bon diagnostic de l'état du réseau et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée sur plusieurs années.

FICHE ACTION : PROGRAMME DE SENSIBILISATION À LA RESSOURCE EAU

Axe stratégique	Assurer une gestion efficace de l'eau	Priorité de l'action 3,5/5
Objectif opérationnel	Sensibilisation à la raréfaction de la ressource en eau	

Contexte et objectifs de l'action

La commune de Châteauneuf est exposée au stress hydrique en période de chaleur et de sécheresse, ainsi qu'à des risques d'inondations. Des facteurs tels que la dépendance au barrage du Couzon, l'impact sur l'agriculture, la topographie de la commune, et les projections de Météo France soulignent l'urgence d'agir.

Cette sensibilisation vise à créer une compréhension profonde des défis liés à la ressource en eau à Châteauneuf, à mobiliser tous les acteurs concernés, et à encourager des actions concrètes pour assurer un approvisionnement en eau durable et résilient aux effets du changement climatique.

Étapes du projet :

1. Diagnostic et sensibilisation initiale
2. Formation des acteurs
3. Séances d'information public
4. Élaboration d'un Plan d'Adaptation spécifique à la gestion de l'eau
5. Suivi et évaluation continus

FICHE ACTION : PROGRAMME DE SENSIBILISATION À LA RESSOURCE EAU

Calendrier	Janvier 2024 - Diagnostic et sensibilisation Printemps - Formation des acteurs Été - Séances d'information publique Automne - Élaboration du Plan d'Adaptation Hiver - Suivi et évaluation continus
Budget	Le budget estimatif est de X euros, comprenant les coûts de formation et de communication.
Acteurs mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants • Élus en charge de l'urbanisme et de la gestion de l'eau • Agriculteurs • SIAMVG • SAUR Loire Forez • Associations locales

Résultats attendus

Réduction du gaspillage d'eau
Plan d'adaptation élaboré et mis en œuvre
Changement de pratiques agricoles
Prise de conscience collective.

Points de vigilance / Evaluation

Garantir l'inclusivité dans la participation
Surveiller l'efficacité des nouvelles pratiques agricoles
S'assurer de la pérennité des actions au-delà du projet initial.

Actions - Repenser l'aménagement de la commune en fonction des vulnérabilités face au Changement Climatique 1/2

1. Rénovation/réaménagement des espaces pour garantir des espaces frais l'été (îlots de fraîcheur) et convivial tout le long de l'année, notamment par la mise en place de Rosier de Banks, de glycine et de vigne.

La commune pourrait dès le printemps 2024 installer des structures (en bois ou en acier) sur les places publiques, dans les écoles, voir dans certaines rues piétonnes, visant à accueillir des plantes grimpantes tel que des rosiers de Banks, des glycines, des vignes ou des lierres afin d'ombrager les espaces publics grâce à cette solution basée sur la nature. De plus cette solution permettrait de soutenir la biodiversité locale. L'installation d'une dizaine de structures dès le début printemps 2024 par les agents municipaux et le début du développement des plantes dès cette période pourrait aboutir à un couvert efficace en fin de mandat du fait de la croissance rapide de ses espèces.

2. Repeindre en blanc les bâtiments communaux pour réduire la chaleur

Suivant un diagnostic de l'ensemble des toits et mur exposé au soleil l'été des bâtiments municipaux (écoles, cantine scolaire, mairie, parc du Mollard, bâtiments techniques...) un plan de repeinte des infrastructures identifiées pourraient se tenir dans la ville. Car la repeinte en blanc de certains bâtiments permet de réduire considérablement la température intérieur de ces espaces à un coût assez limité pour la commune. Un objectif de la repeinte de deux bâtiments municipaux repeint par cette technique pourra être envisagé, avec un mécanisme de contrôle/rénovation s'enclanchant quatre ans après la repeinte du bâtiment afin de conserver l'efficacité du projet de réduction de la température intérieure.

3. Végétalisation et perméabilisation des sols des espaces communaux (trottoirs, parking, places...)

Afin de faciliter l'écoulement de l'eau de pluie directement dans les sols, sans qu'elle ne ruisselle dans les rues, où surabondent les canalisations, la commune peut dès à présent intégrer des mesures de perméabilisation des sols lors de chaque travaux d'aménagement de son espace public. Cela comprendra la végétalisation du maximum d'espaces, l'implémentation de matériaux perméable (pour le revêtement du sol notamment) permettant l'infiltration de l'eau et des infrastructures favorisant l'écoulement de l'eau dans des déversoir bien particulier (installations en pentes, ou au niveau du sol...). Pour mettre en place ces aménagements, un technicien formé à ces sujets de la perméabilisation pourra accompagner les urbanistes municipaux et contrôler travaux lors des chantiers pour atteindre l'objectif de 100% des nouveaux aménagement estampillés "Ville perméable" à l'horizon 2026.



Actions - Repenser l'aménagement de la commune en fonction des vulnérabilités face au changement climatique 2/2



Source : Rénovation énergétique des écoles - hellio.com

4. Élaboration et mise en place d'un programme exhaustif de rénovation énergétique des bâtiments municipaux

Le but de cette action est que la commune identifie et priorise les interventions nécessaires et leurs coûts. Notamment à l'aune de plusieurs dispositifs de financement accompagne la rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaire jusqu'à 80 % de cofinancement, ACTEE, CHENE, Edurenov, Prime Chaleur d'avenir...). Une fois cette analyse faite, préciser un plan de rénovations s'étalant jusqu'en 2032 (date de la fin d'un mandat commencé en 2026) et qui permettrait la planification dynamique de cet objectif de rénovation énergétique, dont la commune doit être le moteur. Ensuite il serait pertinent d'établir un système de suivi continu de la consommation énergétique des bâtiments publics rénovés, en utilisant des indicateurs de performance clairs et en ajustant les pratiques en fonction des résultats. (Capteurs de suivi développé à travers le réseau ROC42). Ce qui permettrait également d'ajuster les aménagements de rénovations prévus dans l'ensemble de la planification prévue pour la commune.

5. Développement des incitations financières et des subventions pour encourager la rénovation énergétique privée

Ce projet d'aide financière vise à favoriser une participation active des propriétaires à la rénovation énergétique des logements sur le territoire, notamment sur l'audit énergétique, la maîtrise d'œuvre, la réalisation des travaux. Des bonus sont également mobilisables dans les cas suivant : recours aux matériaux biosourcés, végétalisation, confort d'été, raccordement au chauffage urbain, énergies renouvelables, réemploi de matériaux...

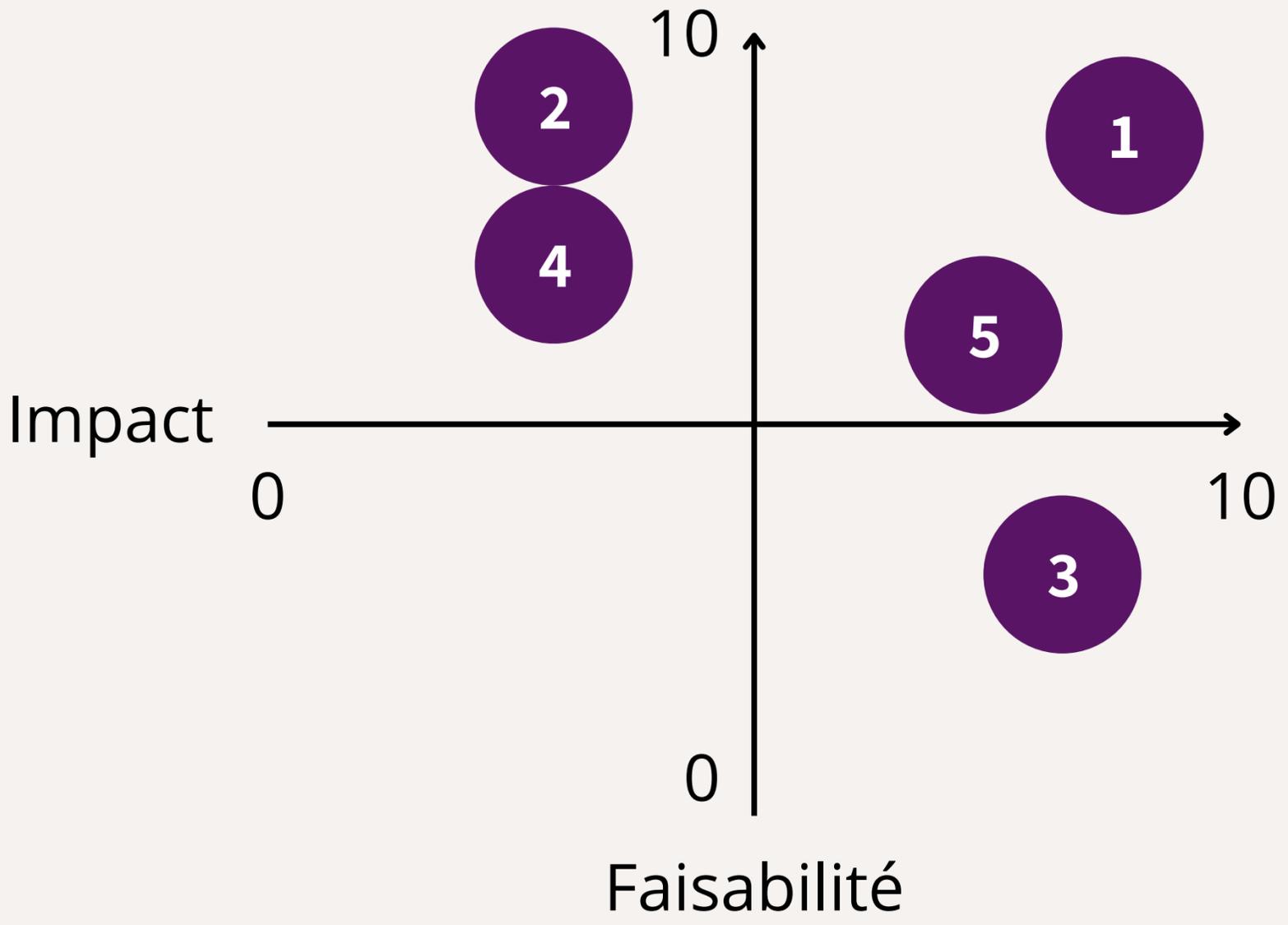
Créer des partenariats avec des entreprises spécialisées et des organismes de certification environnementale pour garantir la qualité des rénovations et intégrer des technologies innovantes. (label RGE), ce plan d'aide de la commune sera donc de l'ordre du co-financement avec d'autres aides existantes, mais aussi d'assistance technique et administrative avec l'ouverture d'un guichet hebdomadairement en mairie pour conseiller et orienter les habitants sur leur projet de rénovation énergétique.

Il semblerait pertinent d'attendre jusqu'au printemps 2025 pour rendre effectif ce plan et financer les premiers loyers afin de modéliser les besoins, à la suite d'un diagnostic des logements de la ville et que la commune mesure les moyens qu'elle peut allouer à ce plan.



Source : Rénovation du patrimoine scolaire du quartier Nouvelle Ville - Metz.com

Repenser l'aménagement de la commune en fonction des vulnérabilités face au changement climatique



1. Rénovation/réaménagement des espaces pour garantir des espaces frais l'été (îlots de fraîcheur) et convivial tout le long de l'année, notamment par la mise en place de glycine et vigne

a. Action relativement simple à mettre en place car n'incluant que des infrastructures à poser en surface des espaces publics (en théorie pas besoin de détruire ou de réaménager en profondeur ses espaces) et à les végétaliser, des travaux assez légers et courts pour mettre en place ces ombrières, ensuite plus qu'à laisser faire les plantes

2. Repeindre en blanc les bâtiments communaux pour réduire la chaleur

a. Relativement facile à mettre en place même si il y a des limites quant à l'effet direct que cela aura au vu de nombre de bâtiments communaux et si ces derniers ont déjà été rénovés énergétiquement.

3. Végétalisation et perméabilisation des sols des espaces communaux (trottoirs, parking, places, écoles...)

a. Ces actions auraient un impact très fort sur les îlots de chaleur en ville et sur la capacité à faire ruisseler l'eau directement dans les sols et non plus vers les canalisations (pollués par ces eaux et bouchant lors de fortes précipitations les déversoirs d'orage). Cependant cela implique de réviser complètement la façon de faire de l'urbanisme dans la commune et d'entamer de nombreux travaux de réaménagement de l'espace public et donc de lourd investissement.

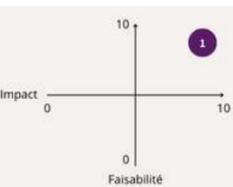
4. Élaboration et mise en place d'un programme exhaustif de rénovation énergétique des bâtiments municipaux

a. Cette mesure visant principalement à mener un diagnostic semble assez facilement faisable car il n'y a pas tant de bâtiments communaux à Châteauneuf et ils sont situés dans un périmètre malgré tout relativement restreint, même si la mise en place de ces rénovations est plus complexe la diversité des aides financières et subventions publiques permet de rendre plus facile cette mise en travaux. Cependant il faut savoir relativiser l'importance de ces rénovations, relativement à la taille du parc immobilier privé situé sur la commune.

5. Développement des incitations financières et des subventions pour encourager la rénovation énergétique privée

a. D'où cette mesure visant à accélérer et faciliter les rénovations énergétiques de la part des habitants de la commune dans leurs résidences privées. Même si la faisabilité, le coût d'une aide élevée pèserai lourd dans les dépenses budgétaires de la commune et une aide trop faible ne créerait pas la dynamique attendue. Cependant si le juste équilibre est trouvé, alors la mise en place de nombreuses rénovations énergétiques serait très efficace pour réduire la précarité énergétique de certains foyers et les dépenses liées au chauffage au global.

FICHE ACTION : OMBRIÈRES VÉGÉTALES

Axe stratégique	Repenser l'aménagement de la commune en fonction des vulnérabilités face au changement climatique	Priorité de l'action 4,5/5
Objectif opérationnel	Aménagement d'îlots de fraîcheur avec des ombrières végétales	

Contexte et objectifs de l'action

Dans un contexte de réchauffement climatique, particulièrement impactant en centre-ville sur les espaces artificialisés et bétonnés, un levier d'adaptation au changement climatique important pour les communes afin de garantir un cadre de vie agréable à ses habitants, est de repenser l'aménagement de l'espace urbain. Contre les îlots de chaleur, la végétalisation des espaces apparaît comme une véritable solution écologique permettant de rendre la ville plus vivable et de faire descendre le ressenti de température (études, chiffres).

La ville de Châteauneuf s'empare donc de cet enjeu et développe une action ciblée de mise en place d'ombrières végétalisées en ville. Ces ombrières sont composées d'une structure en bois permettant à des plantes grimpantes de s'y accrocher et de former un toit végétal apportant de la fraîcheur à la fois par les plantes et par l'ombre procurée par l'ensemble de la structure.

Les plantes choisies peuvent varier, mais le Rosier de Banks semble être la plante parfaite. Rosiers résistants aux sécheresses et au froid (jusqu'à -10°C), sa période de floraison au printemps ravira le voisinage par ses belles couleurs et ses odeurs. Pour les mêmes caractéristiques, d'autres types de plantes peuvent être envisagés comme le faux Jasmin ou la Vigne vierge.

Étapes du projet

1. Établir une liste des espaces propices à la mise en place de ces ombrières
2. Commander des structures en bois qui donneront la forme d'ombrière aux plantes
3. Désartificialiser les sols et planter les plantes grimpantes choisies
4. Veiller à un arrosage et un soin particulier le temps de la pousse
5. Entretien des plantes tout au long de l'année et veiller à la bonne tenue de la structure.



FICHE ACTION : OMBRIÈRES VÉGÉTALES

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Début 2024 - Lancement d'un marché public pour les structures en bois et les plantes • Septembre - Installation le montage • Octobre-Novembre - Plantation des rosiers ou autres plantes choisies <p style="text-align: center;"><i>Laisser pousser et protéger l'hiver...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Printemps / Été 2025 - En profiter ! <p><i>Toute l'année : Entretien selon les besoins en eau, en apports et selon les saisons</i></p>
Budget	Structures en bois : Environ 300€/pièce Rosiers de Banks : Environ 21,5€/pièce (Gammevert, adapter selon les pépinières de la région) Désartificialisation et renaturation : 130€/m ²
Acteurs mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel municipal pour la gestion du projet • Ébéniste pour la structure en bois - ou vendeur • Pépinière pour l'achat des rosiers • Agents municipaux pour l'entretien et la mise en place des ombrières • Agence de désartificialisation et de renaturation des sols

Résultats attendus

Zones d'ombre qui apportent de la fraîcheur : comparaison température sous arbre et en plein soleil. Selon une étude sur la ville de Lyon commandée par l'ADEME, l'ombrage est la solution la plus efficace de réduction du stress thermique (-10°UTCI).

Ville belle et agréable

Espaces de vie communes avec des bancs qui peuvent être installés également en-dessous ou des tables pour manger dehors...

Points de vigilance / Evaluation

Bon entretien toute l'année : attention à ne pas laisser se dégrader ces zones qui doivent rester propres pour être accueillantes

Attention à ne pas gêner la vue non plus et empêcher à la ville d'avoir un accès au ciel avec effet de respiration

Pour être vraiment efficace il faut les coupler avec d'autres installations municipales comme au-dessus de parcs à jeux pour enfants, de bancs, de tables et de zones conviviales...

Actions - Dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement climatique 1/2

1. Développement du réseau de transport en commun pour limiter l'usage de la voiture

Du fait de la difficulté à mettre en place de réelles politiques de support à la mobilité douce comme le vélo du fait de la topographie du territoire, la commune devrait se focaliser et focaliser ses moyens sur le développement des transports en commun à Châteauneuf. Ce plan devrait créer un lien de confiance et d'habitude des citoyens envers ce nouveau réseau, voilà pourquoi il pourrait être mis en place (à partir de la rentrée 2025 pour concorder avec les transports scolaires), la mise en place de navette traversant les lieux de vie de la commune (le haut et le bas), toutes les demi-heures. Il est important, pour créer des habitudes de mettre en place des horaires fixes et facilement assimilables pour les habitants, et que la navette passe tous les jours (même le week-end) à la même heure, au même endroit, pour que ce service soit effectivement utilisé. Il faudrait investir dans deux navettes, l'utilisation des abris-bus déjà présent sur le territoire, des ETP de chauffeurs, une campagne de communication pour pousser à l'utilisation de ce service. Ce projet pourrait être produit grâce à une consultation citoyenne organisée en mairie durant l'année 2024 pour connaître les besoins auxquels pourrait répondre ce service de navette.

2. Mise en place d'un espace de convivialité et d'échange au parc du Mollard autour de l'adaptation au changement climatique

La municipalité pourrait organiser des rencontres, des temps d'échanges, des délibérations sur des projets communaux entre les acteurs du territoire au sein d'un espace comme le château du parc du Mollard, jouant ainsi le rôle d'"Agora" de la ville. La mise en place de cet espace permettrait d'accueillir des conseils de quartier et de consultation citoyenne, un lieu pour tenir les différentes formations et sensibilisations sur l'adaptation au changement climatique prévues dans cette stratégie. La gestion de ce lieu de synergie citoyenne pourrait être déléguée à une structure associative partenaire, afin de limiter les coûts pour la commune. Cet espace, en plus de permettre et de renforcer et de centraliser la communication sur les actions menées par la commune et sur la thématique de l'adaptation au changement climatique, pourrait être la première étape d'une assemblée démocratique locale et citoyenne à Châteauneuf, pour orienter les décisions des politiques publiques grâce à la participation des citoyens, notamment au sujet des projets d'envergures qu'implique l'adaptation au changement climatique dans la commune. Cette structure participative et conviviale pourrait rapidement se mettre en place avec la tenue au sein de cet espace d'évènements "classique" (vœux du maire, concert, exposition...) pour faire connaître le lieu aux citoyens et qu'ils se réapproprient, l'idée pourrait d'organiser la fête des écoles de Châteauneuf en juin à cet endroit.

Actions - Dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement

climatique 2/2

3. Ateliers de sensibilisation et de formation sur l'adaptation au changement climatique

Ces ateliers viseraient à proposer de façons volontaires à la majorité des habitants, mais obligatoire pour les collégiens de la ville, les employés publics et municipaux, les membres d'associations subventionnés par la commune, des ateliers visant à informer et sensibiliser chaque mois sur un thème différent de l'adaptation climatique. Ces ateliers prendraient place au sein du nouvel espace de convivialité et de participation du Parc du Mollard, et seraient orientés sur les sujets de la rénovation énergétique, de la repeinte (en blanc) des logements individuels, des comportements pour éviter et lutter contre les feux de forêt, au bénéfice d'avoir des arbres correctement orienté par rapport au soleil dans son jardin personnel, aux bonnes pratiques à adopter en cas de canicule, mais aussi à la tenue de fresques et d'ateliers pratiques (création de ses produits ménagers durable, de recettes végétariennes, de produit locaux de saison...), pour faire vivre l'espace du Parc du Mollard et dynamiser les actions en faveur de l'adaptation au Changement Climatique. Organisés une fois par mois dans un premier temps, ces ateliers pourraient être présentés par un membre des équipes techniques municipales, de citoyens éclairés sur ce sujet, et occasionnellement d'intervenant extérieur, une participation à prix libre des participants serait demandé afin de payer les intervenants et d'offrir une collation pendant la journée. Il pourrait être pertinent d'organiser le premier atelier en juillet 2024 (après l'ouverture de l'espace en juin au moment de la fête des écoles), avec un évènement tourné vers des ateliers parents/enfants par exemple pour que ces ateliers soient appropriés par le plus grand nombre.

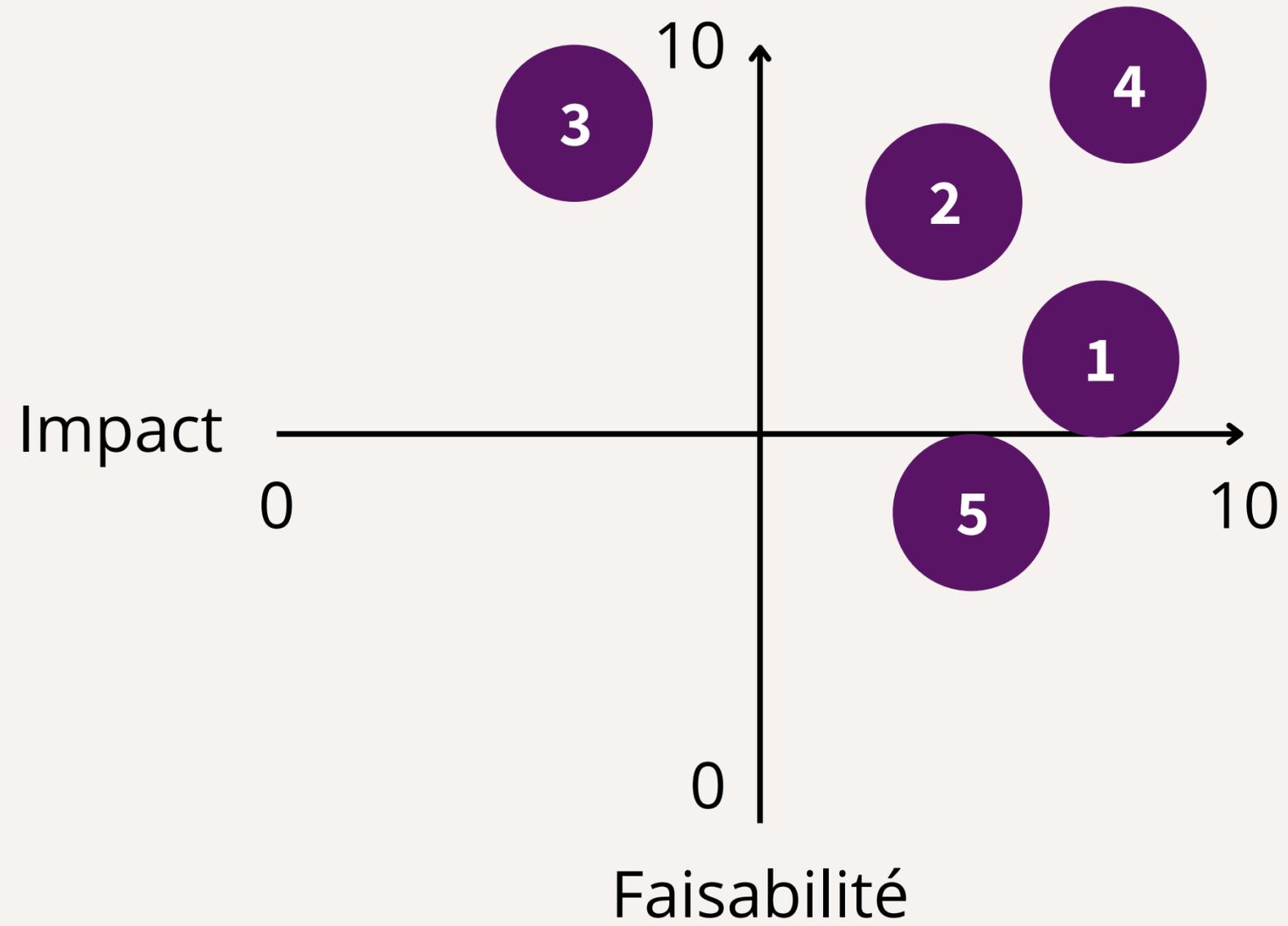
4. Jardins partagés pour sensibiliser les habitants à l'agroécologie

La ville pourrait financer et aménager des jardins partagés afin de sensibiliser ses habitants à l'adaptation au changement climatique, créer un espace de convivialité pour les associations autour de thématique durable et dynamiser la vie locale autour des pratiques agricoles. En offrant des espaces du foncier communal propice à l'implantation de ces jardins, l'installation des infrastructures et outils nécessaires (récupérateurs d'eau, outils de jardinages, semis...) mais aussi d'animer des ateliers de formations à l'agroécologie pour inciter les habitants. Les jardins partagés seraient exclus de la tarification progressive sur l'eau pour assurer sa pérennité. L'année 2024 serait celle de la formation du projet, par la sélection des lieux, des légumes à planter, des acteurs associatifs et citoyens mobilisés, de construction des petites infrastructures, pour être en capacité de semer les premières graines dès le printemps 2025.

5. Soutien de l'implantation des entreprises de l'innovation et des nouvelles technologies et cartographie du foncier disponible à vocation économique

Ce plan de soutien visant à dynamiser le territoire pour relocaliser des emplois et des compétences, autour des enjeux de l'adaptation au changement climatique pourra se développer via un premier diagnostic du foncier disponible sur la commune pour accueillir de nouveaux projets innovants sur le territoire (en priorisant les friches et les réhabilitations). Le plan prévoit également de déléguer dès le premier semestre 2024 un ETP : "Chargé de transition économique" qui portera dans un premier temps ce diagnostic, et ensuite sera chargé d'accompagner les entreprises porteuses de projet et de faciliter, par des supports administratifs, de capter des financements extérieurs et de fonds de la municipalité, leur implantation sur la commune. De plus, une mission de sélection des projets les plus innovants pour la transition et l'adaptation du territoire au changement climatique. Ces entreprises nouvellement implantées pourraient être soutenu grâce à la réponse d'appel d'offre de la commande publique de la municipalité pour ces grands projets d'adaptations communaux commune. De plus, une mission de sélection des projets les plus innovants pour la transition et l'adaptation du territoire au changement climatique. Ces entreprises nouvellement implantées pourraient être soutenues grâce à la réponse d'appel d'offres de la commande publique de la municipalité pour ces grands projets d'adaptations communaux..

Dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement climatique



Explication :

1. Développement du réseau de transport en commun pour limiter l'usage de la voiture

- a. Impact très fort du fait du développement du réseau et réduction des émissions avec une utilisation moindre de la voiture. Mais mise en place difficile car cela demande une implication de nombreux acteurs, un changement des habitudes des habitants, une organisation adaptée et des financements

2. Mettre en place un espace de convivialité et d'échange au parc du Mollard autour de l'adaptation au changement climatique

- a. Mise en place facile car des associations et partenaires sont déjà présents sur la commune et le parc du Mollard accessible. Impact fort parce que les habitants vont participer, échanger sur des ateliers et projets tout en adoptant des pratiques simples au quotidien.

3. Ateliers de sensibilisation et de formation sur l'adaptation au changement climatique

- a. Action facilement à mettre en place du fait car cela demande peu de moyens à mobiliser. Mais impact faible car aucune garantie sur les pratiques après le suivi de la sensibilisation ou formation

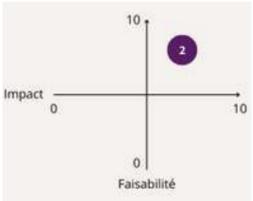
4. Jardins partagés pour sensibiliser les habitants à l'agroécologie

- a. Faisabilité forte du fait d'un grand nombre d'espaces verts disponible et de pratiquant. Impact en raison des connaissances sur les vertus de cette pratique ainsi que de la participation active des volontaires à développer l'agroécologie

5. Soutien de l'implantation des entreprises de l'innovation et des nouvelles technologies et cartographie du foncier disponible à vocation économique

- a. Impact fort pour le dynamisme économique de la commune et pour l'environnement dans le cadre de la loi Climat et Résilience. Faisabilité réduite en raison du manque de compétences de la commune transférées à Saint-Étienne Métropole

FICHE ACTION : ESPACE DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGE DU MOLLARD

Axe stratégique	Dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement	Priorité de l'action 4/5
Objectif opérationnel	Mise en place d'un espace de convivialité et d'échange au parc du Mollard autour de l'adaptation au changement climatique	

Contexte et objectifs de l'action

L'élaboration du diagnostic a mis en évidence la nécessité de dynamiser la commune autour de l'adaptation au changement climatique. En effet, malgré le saisissement des enjeux du changement climatique des habitants, leurs actions restent marginales comparées à celles menées par la commune. De plus, les habitants ne sont pas accompagnés et encouragés dans des dynamiques d'adaptation au changement climatique.

Les objectifs de cette action sont multiples. Il s'agit tout à la fois de :

- Rassembler, organiser et partager des temps d'échanges, de délibérations entre les acteurs du territoire sur des projets communaux au sein du parc du Mollard ;
- Faire du parc du Mollard un lieu pour former et sensibiliser les citoyens
- Renforcer la communication sur les actions menées
- Développer la participation citoyenne dans les décisions politiques
- Créer une synergie au sein du parc du Mollard

Étapes du projet :

1. Établir un contact avec tous les acteurs présents sur le territoire (associations, partenaires, etc.)
2. Définir les objectifs et le cadre des événements
3. Faire émerger la participation citoyenne
4. Développer de multiples événements et projets avec tous les acteurs présents sur le territoire

FICHE ACTION : ESPACE DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGE DU MOLLARD

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Début 2024 - Mise en relation avec les associations et partenaires • Février-Mai - Échanges autour de projet à développer • Saison estivale - Multiplication d'atelier autour des pratiques d'adaptation au changement climatique • Toute l'année - Créations d'évènements dans le parc
Budget	Construction d'une structure en bois pour accueillir des ateliers/formations au sein du parc et qui s'intègre au paysage : 40 000€
Acteurs mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Associations • Partenaires • Élus locaux • Agents municipaux • Chambres consulaires • Saint-Étienne Métropole

Résultats attendus

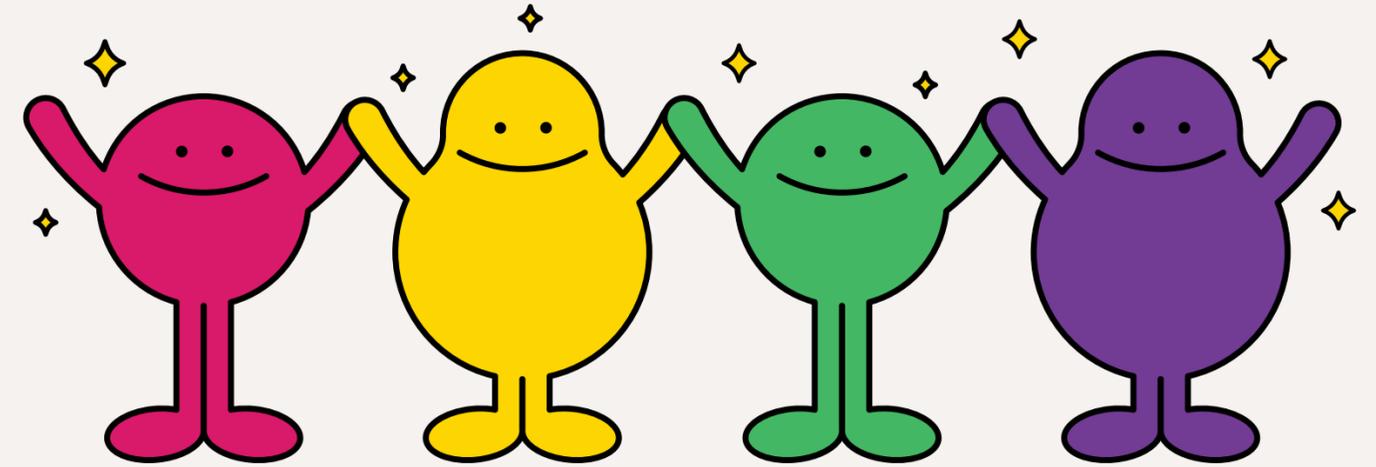
De nombreux projets qui émergent au sein de la commune
 Des citoyens totalement imprégnés du parc du Mollard
 Adoption de nouvelles pratiques à l'adaptation au changement climatique
 La participation citoyenne dans les décisions politiques
 Développement d'un réseau avec d'autres communes pour partager des expériences

Points de vigilance / Evaluation

Intégrer une grande diversité d'acteur
 Ne pas avoir un manque de communication sur les événements, projets et sur les participations aux échanges, débats, etc.
 Diversifier les thématiques pour toucher un maximum d'acteur

Nombre de projets et événements
 Nombre d'intervenants et de participants

Pour conclure...



- Des actions très **diversifiées**
- Basées sur des exemples **existants**
- Efficace pour **adapter** Châteauneuf au changement climatique

➔ Des politiques d'adaptation au changement climatique qui doivent se nourrir **des imaginaires des habitants** pour tendre vers **le futur le plus désirable possible pour tous**